



# Le Conseil Informe...

SÉANCE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA DORÉ JUIN 2019

Visitez notre site Web au [www.ladore.ca](http://www.ladore.ca) et notre page Facebook « Municipalité de La Doré »

**N.B. : Les procès-verbaux et les séances du conseil sont disponibles en ligne sur le site Web municipal**

## AVIS PUBLIC

Lors d'une séance tenue le 3 juin 2019, le conseil a adopté par résolution les premiers projets de règlements de modifications numéros 2019-004 intitulé « Règlement ayant pour objet de modifier le plan d'urbanisme de façon à assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé et modifié par le règlement numéro 258-2018 », 2019-005 intitulé « Règlement ayant pour objet de modifier le règlement relatif aux conditions générales d'émission d'un permis de construction numéro 2018-005 en concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé », 2019-006 intitulé « Règlement ayant pour objet de bonifier le règlement de construction numéro 2018-004 touchant le cadre normatif sur les habitations jumelés ou en rangée et contigües, les sous-sols et caves, les drains de toit et de fondation, la finition du revêtement extérieur », 2019-007 intitulé « Règlement ayant pour objet de bonifier le règlement de lotissement numéro 2018-003 de manière à ajouter des exemptions à l'obligation aux normes applicables aux terrains », 2019-008 intitulé « Règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 2018-002 de manière à assurer la concordance au règlement numéro 2019-004 modifiant le plan d'urbanisme (règlement 2018-001) en concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé et d'apporter diverses modifications de bonification au règlement de zonage numéro 2018-019 », 2019-009 intitulé « Règlement ayant pour objet de modifier le règlement relatif aux dérogations mineures numéro 2018-007 afin de mieux préciser les dispositions du règlement de zonage qui peuvent faire l'objet d'une dérogation mineure » et 2019-010 intitulé « Règlement ayant pour objet de modifier le règlement relatif à l'émission des permis et certificats numéro 2018-006 afin d'apporter certains éléments de bonification ».

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 13 juin 2018, à 13h à la salle de rencontre de l'hôtel de ville. Au cours de cette assemblée publique, monsieur Martin Bouchard, technicien aux travaux publics et inspecteur en bâtiment et en environnement, expliquera les projets de règlements et les conséquences de leur adoption ou de leur entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Les projets de règlements 2019-004, 2019-005, 2019-006, 2019-007, 2019-008, 2019-009 et 2019-010 pourront être consultés au bureau municipal aux heures d'ouverture.

L'ensemble du territoire est touché par les projets de règlements.

**AVIS PUBLIC** que lors de la séance du 8 juillet 2019 un amendement au code d'éthique et de déontologie municipal des élus municipaux sera adopté par le conseil municipal:

### Résumé du projet de modification du règlement :

Ajout de l'article :

#### 10. « Respect

*Tout membre du conseil du conseil, en caucus, lors d'une réunion de travail, en assemblée publique, au bureau municipal ou autrement dans l'exercice de ses fonctions se doit d'agir et de s'adresser avec respect à l'égard de son (ses) interlocuteur(s) et s'abstenir de toute entrave, ingérence et/ou formulation de propos disgracieux, diffamatoires, injurieux, humiliants, offensants et/ou blessants, que ce soit à l'égard de toute personne présente ou non. »*

Toute personne qui désire prendre connaissance du projet de modification du code d'éthique et de déontologie municipal pour les élus municipaux peut le faire en s'adressant à l'hôtel de ville de La Doré aux heures régulières de bureau.



APPEL D'OFFRES PUBLIC  
RÉFECTION RUE DES PINS ET AVENUE DES CHAMPS EST

La Municipalité de la Doré désire obtenir des soumissions sous enveloppe scellée pour retenir les services d'un ENTREPRENEUR en vue de travaux de réfection de la rue des Pins et de l'avenue des Champs Est.

Les documents d'appel d'offres ne peuvent être obtenus que par l'intermédiaire du Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec, SEAO ([www.seao.ca](http://www.seao.ca)), ou pour la région de Montréal au 514 856-6600 ou pour l'extérieur sans frais au 1 866 669-7326 et sont maintenant disponibles.

Toute soumission devra être reçue aux bureaux de la Municipalité de La Doré situé au 4998, rue des Saules, La Doré (Québec) G8J 1G9, pour être ouverte publiquement. Toute soumission reçue postérieurement aux dates spécifiées sera automatiquement rejetée.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Mme Stéphanie Gagnon, directrice générale au numéro de téléphone 418 256-3545, poste 2223 ou par courriel au [sgagnon@ladore.ca](mailto:sgagnon@ladore.ca).

La Municipalité ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

---

### FINANCES

**DÉPENSES** ☞ Les membres du conseil ont accepté le journal des achats du mois de juin 2019 au montant de 113 508.19\$ incluant les taxes et en autorise les paiements.

### ENGAGEMENTS FINANCIERS

- Autorisation de cautionnement de la Fabrique pour la réfection de la toiture de l'église (350 000\$);
- Adoption du règlement d'emprunt de 1 297 255\$ pour la réfection de la route Saint-Joseph Nord. Ce règlement d'emprunt est remboursable à 90% par une subvention gouvernementale;
- Adoption du règlement d'emprunt de 730 090\$ pour la réfection de la rue des Pins et de l'avenue des Champs Est. Une somme représentant 20% de notre retour sur la taxe d'accise sur l'essence sera appliquée sur ce projet;
- Autorisation de participation de deux (2) élus au congrès de la Fédération québécoise des municipalités (2 000\$/élu);
- Résidence Dorée : Participation financière pour le 10<sup>e</sup> anniversaire (150\$);
- Nettoyage de terrains municipaux (10 940\$);
- Centre des Loisirs : Réfection du plancher (6 950\$).

### GESTION MUNICIPALE

- Changement au poste de maire suppléant : Pierre-Paul Lalancette;
- Autorisation de signature de l'entente de subvention pour la réfection des trottoirs 2018;
- Autorisation de présentation d'une demande de subvention dans le cadre du Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable;

- Dépôt du plan d'embellissement et de revitalisation de l'affichage municipal;
- Modification de la résolution pour la vente des terrains du Quartier des Pionniers. Le prix sera désormais de 8 000\$ par terrain pour les 4 prochains;
- Abrogation de la résolution 2019-05-071 sur la nomination de représentants municipaux au Moulin des Pionniers;
- Accès-Logis : Avis d'intention dans le programme d'aide financière complémentaire;
- Adoption d'une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat;
- Adoption de la politique de harcèlement psychologique;
- Municipalité amie des aînés : Autorisation de demande de subvention pour la mise à jour du plan d'actions et nomination de Michel Simard comme représentant municipal;
- Demande d'adoption d'un règlement pour la récupération des appareils ménagers et de climatisation;
- Autorisation de vente de terrain : Lot 4 594 945;
- Projet d'aménagement des entrées des municipalités de la MRC Domaine-du-Roy : Participation au programme;
- Motion de félicitations aux jeunes impliqués lors de la Journée de l'arbre et des forêts;
- Motion de félicitations au comité organisateur du souper-bénéfice de la Maison Angers-Poirier et de l'hommage aux bâtisseurs.

**Pour vos achats,  
pensez achat local.**

**Ensemble, gardons nos commerces!**



## COMMUNAUTAIRE

**SERVICE D'ALERTE MUNICIPAL** ☞ La Municipalité a mis en place un nouveau service d'alerte publique afin d'informer la population de tout sinistre imminent ou de toute situation problématique soit par téléphone, télécopieur, cellulaire, SMS ou par courriel. Inscrivez-vous par internet sur le site Web de la Municipalité sous l'onglet Services en ligne/Service d'alerte publique ou en téléphonant au bureau municipal au 418-256-3545 poste 2221 sur les heures de bureau et une ressource vous répondra.



La Sûreté du Québec est fière de vous présenter la policière-marraine qui dessert votre municipalité.

Votre marraine, l'agente Sheryl Savard, rencontre régulièrement votre maire ainsi que la direction générale de votre municipalité. Ces rencontres entre les divers

intervenants visent à identifier les problématiques et participer à leur résolution. Les directeurs d'école, responsables des services incendie, commerçants, regroupement de citoyens ou organismes communautaires communiquent aussi avec l'agente Savard pour discuter des problématiques et enjeux locaux qui vous concernent.

### **Connaissez-vous le programme de parrainage ?**

Dans une volonté de tisser des liens étroits avec les citoyens, de comprendre les problématiques sociales et de proposer des solutions bénéfiques, la mise en place d'une approche communautaire en complémentarité aux actions policières traditionnelles est essentielle. Afin d'assurer une communication régulière entre les policiers et les citoyens, la Sûreté du Québec a instauré en 1997 le programme de parrainage des municipalités.

Ce programme permet une présence familière, développée par lors de rencontres avec les intervenants de votre municipalité. Cette approche favorise une interaction directe entre les policiers et les citoyens et permet une meilleure connaissance des besoins et des ressources de chaque municipalité.

*Tous ensemble pour votre sécurité.*

**Diffusion d'une émission  
de promotion de La Doré  
le 13 juin à 18h30  
sur les ondes de MaTV, poste 609.  
Soyez à l'écoute**

## SPORTS ET LOISIRS

**INTERDICTION DE BAIGNADE** ☞ Il est **interdit** de se **baigner** aux **chutes 25, chutes 50 et chutes à l'Ours (Belvédère)**. Il en va de votre sécurité car ces secteurs représentent des risques élevés de noyades et d'accidents.

**CAMP DE JOUR** ☞ Les inscriptions pour le camp de jour et le service de garde sont débutées! Rendez-vous sur Sport Plus ([https://www.sport-plus-online.com/PrmsMVC/...](https://www.sport-plus-online.com/PrmsMVC/)) pour vous inscrire ou présentez-vous à la municipalité directement. Début du camp le 1<sup>e</sup> juillet 2019.

**DÉCOUVERTE VÉLO JUNIOR** ☞ Tu as plus de 6 ans? Le camp de jour des Mini-loups t'offre la possibilité de t'inscrire aux activités du Club Vélo 2Max Junior. Ça t'intéresse? Téléphone à la municipalité pour t'inscrire avant le 21 juin 2019. Deux demi-journée par semaine les mardis et jeudis (AM) de 9h à 12. Tu peux prendre le nombre de semaine désirée. 60\$/semaine ou 295\$/toutes les semaines. Transport au départ de La Doré dépendamment du nombre d'inscription.

**LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE  
UN AGRÉABLE BAL DES FINISSANTS  
À TOUS LES ÉLÈVES DE 6<sup>e</sup> ANNÉE  
LE 14 JUIN PROCHAIN.  
UNE BELLE TRANSITION VERS LES  
NOUVEAUX DÉFIS DU SECONDAIRE.**

**PARTICIPEZ EN GRAND NOMBRE  
AUX ACTIVITÉS DE LA 38<sup>e</sup> ÉDITION  
DU FESTIVAL DES CAMIONNEURS  
QUI AURONT LIEU DU  
27 AU 30 JUIN PROCHAIN**

**AS-TU TON BILLET!  
DÉPÊCHE-TOI, IL EN RESTE PAS  
BEAUCOUP**



**Voir offre d'emploi sur l'autre page**



Municipalité de La Doré  
Source : Bureau du maire

**Numéros d'urgence pour les travaux publics: 418-618-1508**

# Offre d'emploi

## JOURNALIER TEMPORAIRE

La Municipalité de La Doré est à la recherche de candidats pour combler un poste de journalier temporaire.

### Ce que vous allez faire :

Sous la supervision du technicien aux travaux publics et inspecteur en bâtiment et en environnement, vous devrez procéder à des travaux d'entretien sur les réseaux d'aqueduc et d'égout municipaux, sur le réseau routier local municipal et sur les bâtiments et équipements municipaux.

À compétences égales, seront privilégiées les candidatures résidant à La Doré et/ou ayant de l'expérience dans le même genre d'emploi.

### Ce qu'on attend de vous :

- Être débrouillard, autonome et polyvalent;
- Avoir du tact et du discernement;
- Avoir une excellente santé, une bonne capacité physique, aimer travailler à l'extérieur.

### Ce que vous allez recevoir en retour:

- Salaire selon la convention collective en vigueur;
- Emploi de minimum 4 semaines à partir du 10 juin 2019;
- Travail au sein d'une équipe dynamique et ambiance de travail harmonieuse.

Les candidatures non retenues ne recevront aucun avis de la Municipalité de La Doré.

Ça t'intéresse, envoie ta candidature à :

**Journalier temporaire**  
**Municipalité de La Doré**  
**4998, rue des Saules**  
**La Doré (Québec) G8J 1G9**  
**info@ladore.ca**  
**Télécopieur : (418) 256-3496**  
**Téléphone : (418) 256-3545 poste 2221**  
**Pour plus d'informations, communiquez avec le bureau municipal.**

---

**Stéphanie Gagnon, CPA, CGA**  
**Directrice générale**

